

Affaire Luperto Premières réunions les 10 et 12 novembre

La commission des poursuites du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles entamera le 10 novembre l'examen de la demande de levée d'immunité du député-bourgmestre de Sambreville, Jean-Charles Luperto, poursuivi pour outrage public aux mœurs en présence de mineurs, sur l'aire d'autoroute de Spy entre le 1^{er} avril et le 31 août 2014.

Le parlement wallon avait, lui, annoncé lundi que sa commission des poursuites se réunirait pour la première fois le 12 novembre, à Namur. Au menu : l'audition du procureur général de Liège. (Belga)